



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT – 20 SEPTEMBRE 2022 COMMUNIQUE DE PRESSE

Economies d'énergie : investir pour mieux isoler

La crise énergétique et les mesures qu'elle impose se sont invitées, sans surprise, au Conseil provincial du Hainaut. Interrogé par le Conseiller Luc Parmentier sur les intentions du Collège provincial, son Président Serge Hustache a rappelé à quel point la Province est engagée, depuis plusieurs années, dans une utilisation rationnelle de l'énergie au sein de ses bâtiments.

« Les économies d'énergie passent forcément par des travaux d'investissements et de rénovation. Ainsi, 4,6 millions ont encore été libérés en juin dernier pour des travaux d'isolation, de rénovation de châssis et de toitures ». La Province anticipe les normes « basse énergie » qui s'imposeront en 2035 : le Conseil provincial a d'ailleurs donné son feu vert ce 20 septembre à la poursuite de travaux, souvent subsidiés par le programme wallon UREBA, pour mieux isoler ses établissements du CPESM Ghlin, des Métiers d'art du Hainaut, les sites Mirguet et Jean d'Avesnes de Mons, le Centre Régniers à Lobbes ou encore le bâtiment Langlois de l'Université du Travail. En tout quelque 3,7 millions.

Le Hainaut s'engage aussi dans le photovoltaïque : *« trois sites feront sous peu l'objet d'installation de panneaux : le Delta Hainaut, la Direction des finances à Mons et le site du Roseau vert à Marchipont »*.

Un plan pour faire face à la crise

Mais avec la crise qui sévit, des mesures à court terme sont en préparation : elles concernent notamment l'optimisation des heures de chauffage, la limitation du nombre de bâtiments à chauffer et un suivi rigoureux des installations techniques. L'équipe des contrôleurs énergie de l'administration provinciale est mobilisée pour améliorer les performances énergétiques des 600 chaudières du parc immobilier provincial, vérifier les températures sur site et suivre la consommation d'eau grâce à une centaine de compteurs intelligents déjà déployés.

Un plan complet, visant aussi à sensibiliser le personnel, sera examiné ce jeudi par le Collège provincial.

La Province, partenaire du pôle scolaire des Grands Prés à Mons

Le Conseil provincial a validé la participation de la Province de Hainaut à la création d'un pôle scolaire intégré au sein du site des Grands Prés à Mons. Ce projet unit son initiatrice - la Province - à la Ville de Mons et au CHU Ambroise Paré en vue d'implanter une crèche ainsi qu'une offre d'enseignement maternel, primaire et secondaire dans un espace intégré répondant aux objectifs environnementaux de demain.

L'Ecole du Futur, actuellement installée dans des bâtiments du centre-ville, s'y installera. La première étape de ce projet - subsidié dans le cadre du plan de reprise et de résilience européen (9,7 millions) - est l'acquisition d'un terrain sur le site des Grands Prés par les trois partenaires.

Dans ce dossier, l'intervention provinciale « *sera compensée par la vente du bâtiment de l'Ecole du Futur et les économies d'énergie qui seront réalisées dans des locaux adaptés aux exigences européennes* », explique le Député provincial Pascal Lafosse.

Des moyens complémentaires pour le projet Gramme à Charleroi

La transformation du site dit du Gramme en un pôle d'enseignement universitaire est un projet ambitieux qui mobilise la Province de Hainaut, la Ville de Charleroi, l'ULB et l'UMons. Il s'agit de faciliter l'accès aux études supérieures dans une Province en déficit de diplômés.

Pour faire aboutir ce chantier qui changera le visage de la Ville haute et de l'Université du Travail, le Conseil provincial a accepté d'injecter des moyens complémentaires, au même titre que les autres partenaires.

« Ce sont notamment des objectifs d'économies d'énergie qui justifient cette décision », précise le Député provincial Eric Massin. Il s'agit d'apporter les moyens utiles pour remplir les conditions de subsidiation de l'Europe et de la Wallonie. *« Toutes les pistes ont été explorées. Le chantier doit maintenant se poursuivre pour offrir un véritable espace de formations supérieures dont les coûts de fonctionnement seront partagés entre les opérateurs et au sein duquel la Province jouera un rôle important ».*